



Programme de formation : Assistant de prévention

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Être capable d'identifier les rôles et missions d'un assistant de prévention au sein d'une organisation (entreprise ou collectivité territoriale),
- Maîtriser le cadre réglementaire en santé, sécurité et conditions de travail,
- Développer et utiliser des outils de gestion des risques et de communication,

PRÉ-REQUIS : Il est préférable d'avoir déjà des bases en sécurité au travail. Compréhension et lecture du français. Disposer d'un outil informatique (tel qu'un ordinateur ou une tablette numérique par exemple) . Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, possibilité d'aménagement en fonction du type de handicap : nous consulter.

Validité : 5 ANS

DURÉE : 3 à 4 heures

LES POINTS ABORDÉS :

A. Cadre juridique des missions de l'assistant de prévention

1. Rôle et missions de l'assistant de prévention
2. Cadre légal des missions et responsabilités et document administratifs

B. Prévention et maîtrise des risques

1. Evaluation des risques pour la santé et la sécurité
2. Prévention et maîtrise des risques spécifiques
3. Analyse des accidents du travail
4. La maladie professionnelle
5. Les différentes familles de risques au

travail

C. Faire vivre et promouvoir la démarche de prévention

1. Le CSE
2. Organiser la démarche de prévention
3. Optimiser les relations avec les acteurs de la sécurité
4. Communiquer et former pour impliquer le personnel
5. La sécurité incendie
6. Mesurer et faire évoluer les performances sécurité.

PUBLIC CONCERNÉ :

Agents et/ou nouveaux agents amenés à exercer les fonctions d'assistant ou d'assistante de prévention au sein de leur collectivité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES, D'ANIMATION ET D'ENCADREMENT :

Le module vidéo comporte plusieurs chapitres que l'apprenant pourra utiliser pour étudier son cours. Ce module lui sera envoyé directement en suivant son inscription.

L'apprenant disposera d'un lien personnalisé afin de pouvoir réaliser son examen QCM en ligne à l'issue de l'apprentissage de son cours.

MOYENS MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Une épreuve QCM en ligne est réalisée à l'issue de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION :

Délivrance d'une attestation de réussite.

Les + PERFORM :

Mise à disposition d'une « boîte à outil » pour l'assistant de prévention (documents obligatoires en entreprise, trousse de secours, outils nécessaires à son bon fonctionnement...)